

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19825 - 76EME ANNÉE

L'adoption de la loi sur la protection et la promotion des langues régionales illustre la justesse d'une cause

Reconnaissance du créole réunionnais à La Réunion : un objectif du PCR depuis sa création en 1959



Lors de la création du PCR en 1959, Bruny Payet, Gervais Barret, Paul Vergès, Léon Feix, Pierre Rossolin et Léonide Laude.

Lors de sa création en 1959, tiques montrent qu'il n'est plus adopté par le 1er Congrès, et a été rités en faisait partie. Le PCR a nies, et le PCR y a contribué. été créé pour remettre en cause cette situation. 62 ans plus tard, La création du Parti communiste « Dans le domaine culturel égalele vote d'une loi reconnaissant le créole comme langue d'enseignement à La Réunion et l'absence de réactions négatives de la part des responsables poli-

l'analyse du PCR reposait sur la politiquement correct de déni- ensuite publiée dans plusieurs nureconnaissance de la situation grer le créole à La Réunion. Cela méros de « Témoignages ». La coloniale de La Réunion. Le déni montre le chemin accompli au question de la langue créole à La de la langue créole par les auto- cours de ces dernières décen- Réunion était abordée au sein de

> réunionnais lors de son congrès ment, notre pays connaît la situafondateur de 1959 reposait sur une tion d'un pays colonial. analyse de la situation. Cette analyse a fait l'objet d'un rapport - Que ce soit dans le domaine de

la culture de la manière suivante :

seule langue officielle possible, boisseau l'histoire locale, à étouf- nal de la langue maternelle des inévitable, mais où il faut recon- fer les traditions locales, surtout Réunionnais à La Réunion va bien naître que la langue véhiculaire, dans tout ce qui touche celles ve- entendu à l'encontre de l'intégracouramment utilisée dans toutes nant des groupes d'origine non tion des Réunionnais. les catégories sociales est le européennes.» créole.

Et si pour les catégories sociales Voici 62 ans, le Parti communiste administratif, l'appareil situation, d'énormes difficultés.

plexe, il n'en demeure pas moins constant d'infériorité ». qu'un Réunionnais obligé de pen- En 1959, le PCR ne proposait pas ser de concevoir d'abord en de solution claire à court terme et créole et de traduire ensuite en appelait à la solidarité avec les vicfrançais pour s'exprimer, heurte à des obstacles qui le mettent en était constant d'infériorité.

Sans qu'une solution claire apparaisse dès maintenant à ce problème, il n'en demeure pas moins que dans son état actuel, il doit préoccuper chaque Réunionnais soucieux de la situation faite à ses compatriotes.

- Dans le domaine également de l'enseignement, notre pays connaît un retard catastrophique et voulu par l'impérialisme et ses agents qui n'ont besoin que de manœuvres illettrées et quelques cadres et non de réunionnais instruits.

seulement Non notre pays connaît un pourcentage extrêmement élevé d'illettrés, mais encore, avec poussée la démographique, ce pourcentage ne pourra que s'élever.

Comment s'étonner, dans telles conditions, et alors que notre pays marque de cadres dans tant de domaines, que le nombre des étudiants soit si faible et que ceux issus de familles modestes soient systématiquement mis dans l'impossibilité d'aller continuer leurs études.

- Enfin, il faut signaler la ten-

la langue où le français est la dance constante à mettre sous le décennies plus tard. Le rôle margi-

ayant un certain degré d'instruc- réunionnais mettait le doigt sur tion, cette situation ne crée par une conséquence de l'utilisation un obstacle majeur, il est par du français comme seule langue de contre incontestable que l'im- l'administration et de l'enseignemense majorité de notre peuple ment : « il n'en demeure pas moins dans ses relations avec l'appareil qu'un Réunionnais obligé de penjudi- ser de concevoir d'abord en créole ciaire... connaît du fait de cette et de traduire ensuite en français pour s'exprimer, se heurte à des Certes, si ce problème est com- obstacles qui le mettent en était

> times de cette politique linguistique.

Le créole combattu par la départementalisation

C'est durant les premières années d'existence du PCR que Paris mit en œuvre la départementalisation de La Réunion. Les transferts publics apportés par l'élévation très rapide du nouveau de vie d'une partie de la population s'est accompagné du développement des exportations de produits finis de France vers La Réunion. Ainsi était créée l'amorce du néo-colonialisme, un système économique et politique permettant de transformer les transferts publics versés au titre de la solidarité nationale ou de salaires en profits privés de grandes entreprises qui sont ensuite rapatriés en France. départementalisation pouvait se faire que par la négation de tout signe constitutif d'une identité réunionnaise. dont langue créole. Pendant ce temps, l'Education nationale enseignait aux jeunes Réunionnais que leurs ancêtres étaient les Gaulois.

Par conséquent, la situation analysée par le PCR en 1959 était toujours d'actualité plusieurs

Plus politiquement correct de dénigrer la langue créole

Ce combat pour la reconnaissance du créole s'est élargi bien au-delà du PCR. Le vote jeudi 8 avril de la loi reconnaissant le droit à un enseignement en créole montre l'ampleur du chemin parcouru. Ce vote n'a pas donné lieu à des protestations à La Réunion, au nom d'une soi-disant menace séparatiste. Les membres des groupes parlementaires qui ont appelé à voter contre le texte sont silencieux.

Pourtant, jamais un texte de loi n'est allé aussi loin dans la reconnaissance des langues régionales. En effet, la reconnaissance du créole comme langue d'enseignement, ainsi que du droit à un enseignement du créole où que l'on soit à La Réunion remet beaucoup de choses en cause. Elle ouvre en effet la voie à la création d'une école réunionnaise. Elle amènera à faire de la maîtrise du créole un critère de recrutement dans les écoles où l'enseignement se fera dans la langue maternelle des Réunionnais. Ce sera alors un moyen très simple d'effectuer un tri entre les chasseurs de prime et les enseignants qui veulent s'investir pour La Réunion, indépenleur damment de lieu naissance.

C'est donc bien l'illustration que désormais, il n'est plus politiquement correct de dénigrer la langue créole. Cela montre le chemin accompli au cours de ces dernières décennies, et le PCR y a contribué.

M.M.

Edito

Marché des producteurs locaux

C'est une initiative renouvelée depuis plusieurs mois qui commencent à faire son effet, à savoir les marchés peï organisés par le Département. A l'initiative du consommateur, un marché se déroule une fois par mois permettant le contact entre celui qui passe son temps à nous nourrir à travers son travail acharné et une population qui souhaite de plus en plus à manger sainement.

Faute d'écoulement, beaucoup de légumes restent dans les champs. Grâce à cette action, il y a une redynamisation du travail et un écoulement direct vers le consommateur. Les gens sont demandeurs et réclament davantage de marché de ce type. C'est aussi l'occasion de découvrir des fruits rares méconnus ou oubliés tel que le chikou sur un espace de vente qui privilégie le contact direct par la promotion des produits peïs.

Ce qui plaît dans ces marchés est de connaître la provenance des fruits et légumes, évitant le déplacement dans les supermarchés. Elle dynamise la ville, le coin et les gens du coin. Du local pour du local. Ce type de marché représente une vraie plus-value d'une part pour les producteurs et d'autre part, pour les consommateurs qui savent ce qu'ils consomment par la rencontre des producteurs. Les filières courtes sont extrêmement importantes pour le territoire de La Réunion puisque cela crée une économie circulaire, notamment en achetant pour des collèges qui profiteront de produits bio et frais. Avec la volonté de recréer un lien entre le producteur et le consommateur, on trouve une riche diversité aussi bien à travers le produit végétal que laitiers dans une démarche éthique.

Malgré cette crise, nous devons soutenir le monde agricole et la production peï. C'est un moment chaleureux où nous pouvons profiter des produits de qualité en vente directe auprès de nos agriculteurs tels que produits bio, citrons sous toutes ses formes ou encore miel et fruits de la passion.

Bertrand Ancelly

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny

Payet; 1974 - 1977: Jean Simon Mounoussany Amourdom; 1977 - 1991: Jacques Sarpédon;

1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau 2015 : Ginette Sinapin

Administration TÉL.: 0262 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

TÉL.: 0262 55 21 21 - E-mail: redaction@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433

6 rue du général Émile Rolland B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

SITE web: www.temoignages.re

Oté

Bann rass, sa i tienbo pa d'boute. In sèl : la rass imène !

Mézami, mi rapèl in zour nou l'avé fé in sorte pétisyon dsi linternète kont in proféssèr sanm pou nou l'avé krétik in fiye komor dsi son rass. Mi sava pa ardi son nom pars sa i komanss a daté, épi mi pans s pa i fo rolève lo passé, sof si i fo vanz ankor in kou konte in latitide rassist.

Ala pou kossa mi di azot sa : Dann noute diskissyon néna in kamarade la di, solon li, an parlan d'limanité néna in sèl rass sé la rass imène - lo rèste, rass noir, rass jone, rass rouz, rass blan sa sé dé kouyonade-sa té ékri dann mon liv zéografi kan mwin lété an sizyème. Mi rapèl dann tan-la téi parl anou la fasson lo nélé tourné, l o shové si lé droite, si lé bouklé sansa krépu, la koulèr la po, la longuère, la kourbire lo rin étsétéri-étsétéra... Koméla i koné toussala i tienbo pa d'boute é sak n i koné sé ké toute demoun néna dsi la tèr i sorte in sèl plass dann l'afrik a popré dêsan, sansa trois an mil zané avan zézikri téi marsh kate patte.

Si noute toute néna mèm zansète, ébin noute toute lé frér épi sèr. Final de konte nout toute lé mèm rass : la rass imène konm mon kamarade téi di.. Ala pou kossa, mi diré néna poin pli bète ké d'ète rassist. Néna poin pli bète ké d'ète divizé dsi la késtyonn rass ; sa sé dé z'afèr k'i tienbo pa d'boute sansa sé dé shoz la pa vré é demoun la pran sa pou larzan kontan avan la syanss i fini par dékouv la vérité, mé néna bonpé d'moun la soufèr par sa.

Mi di « la », mi koze o passé, konmsi sa lété rézèrvépou lo passén ékoméla dann lo prézan, sa lé fini... Elass, troi foi élass lo rassism i fé ankor déga é la pa fini avèk sa. Lo vilin bébète lé ankor la é i fo atake ali san féblir, toultan avèk la mèm forss pars sa sé in n'afèr i fé anou d'tor, i fé anou d'mal, i ronz l'imanité konm in kansèr. Alé! ni artrouv.

Justin